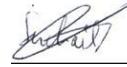




ZA LA GUIDE 1
43200 YSSINGEAUX
Tel. 04.71.59.04.78
Mail info.sevarome@nactis.com

FICHE TECHNIQUE PRODUIT

Mise à jour 26/02/2015

VISA Sevarome 

Description du produit

Consistance **pâteux** hydrosoluble
Couleur **beige**
Odeur **mandarine, fruitée, fleurie**
REFERENCE **PFS0004117**
CODE SAP **PAN012150**

Protocole de dégustation
Lait sucré à 10%

Statut légal

Dénomination **MANDARINE Préparation en pâte naturelle aromatisée**

Code douanier **33021090**

Application **glaces, pâtisserie, topping, confiserie** Dosage indicatif (g/kg) **30 à 50**

Composition Aromes : Règlement CE 1334/2008 et décret 2011-949

additifs : Reglts 1333/2008 -380/2012 - 231/2012 - 232/2012 (teneurs maximales) et 1129/2011

- Agents d'aromatisation (équivalences éventuelles)
préparation(s) aromatisante(s)
substance(s) aromatisante(s) naturelle(s)

- Solvants - supports :
sucre inverti, dextrose (ex blé)
eau, saccharose

- Substances limitées :

non

- Additifs (*) :
gélifiant : E.415 gomme xanthane
conservateur : E.202 sorbate de potassium
acidifiant : E.330 acide citrique (0,4%) (1)

Produit non traité par ionisation et ne contenant pas d'ingrédient ou d'additif traité par ionisation.

- Autres déclarations :

OGM (Directives 1829 et 1830/2003/CE) : **non**

Allergènes (règlement 1169/2011) : **non**

- Fiche sécurité :

(*) Notion de carry-over (Décret du 7/12/84 et Circulaire 23/08/85)

Additif non déclarable (sauf (1)) dans le produit fini si : l'additif se retrouvant dans le produit fini ne provient que de la matière première employée et n'a aucune influence sur le produit fini. La preuve en incombe au fabricant de l'aliment. L'indication des solvants ou supports (proportion limitée à la quantité strictement nécessaire à la présentation de l'arôme n'est pas requise dans l'étiquetage des denrées alimentaires contenant cet arôme.

Analyse physicochimique	N.S. : Non Significatif	Microbiologie
pH 20°C	3,30	+/- 0,30
Densité 20°C	1,324	+/- 0,010
Indice de Réfraction 20 °C		+/- 0,005
Indice polarimétrique 20°C		
% éthanol 20°C		
% matière sèche		
Métaux lourds	les arômes sont conformes au Règlement 1881/2006 sur les critères de pureté des arômes ainsi qu'au Règlement CE 1334/2008	
Autre °BRIX		
Point éclair (°C)	> 100	
		Nutrition
		Protéines < 0,4%
		Glucides 71 - 72 %
		Lipides <0,1%
		Humidité 23 - 26%
		Autres
		N.S.
		Kcal / 100 g 290

Conservation

Stockage	Conserver à l'abri de la lumière et de l'oxygène dans l'emballage d'origine;		
Durée de conservation	12 mois (dans l'emballage d'origine non ouvert)	Température stockage	4 à 8 °C
	3 mois après ouverture et correctement fermé	Température stockage	4 à 8 °C

Transport Terrestre, maritime ou aérien.

Quantités nettes : 100 ml, 100 g, 250 ml, 250 g, 500 ml, 500 g, 1 l, 1 kg, 1.250 kg, 4 kg, 5 l, 5 kg, 6 kg, 10 l, 10 kg, 20 l, 20 kg, 22 kg, 25 l, 25 kg, 1 t

Palettisation

Mentions d'étiquetage Règlement 1334/2008 -1169/2011 et 95/45

Arôme naturel de mandarine,acide citrique E.330

Clause de responsabilité

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances à la date indiquée sur le document. Tous les renseignements obligatoires ou facultatifs permettant au client de se conformer à la réglementation en vigueur ont été fournis. Par conséquent, le fournisseur se considère déchargé de toute responsabilité en ce qui concerne les infractions découlant de l'utilisation du produit.

Merci de nous préciser si vous souhaitez recevoir les mises à jour de nos fiches techniques lors de modifications mineures.